



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 79

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.
E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr
Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 21 avril 2016

RESUME CONSEIL DU 5 avril :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Validation du Contrat Départemental de Territoire 2016 -2020 : M. le Maire rappelle au CM les modalités du Contrat Départemental de Territoire pour la période de 2016 à 2020. Une enveloppe de 1 088 485 € est attribuée au territoire de la communauté de communes du Pays de Caulnes pour financer des projets prioritaires. M le Maire expose au CM le tableau chiffré des projets communautaires et communaux inscrits dans ce contrat. Après délibération, le CM valide ce contrat et autorise le 1^{er} adjoint à le signer.

Travaux conservation du four place de l'Eglise : M. le Maire fait part au CM qu'il est prévu de conserver le four situé place de l'Eglise et qu'il est nécessaire de réaliser une ceinture béton avant de refaire sa couverture. Après délibération, le CM retient le devis de l'entreprise DUFROST et décide de compléter l'étude des travaux à réaliser pour la conservation du four.

Traitement phosphore en lagune - pilote : autorisation signature avec la SAUR : M. le Maire rappelle au CM que la lagune de Plumaugat ne répond plus aux nouvelles normes en matière de rejet de phosphore dans le milieu naturel. La mise en conformité réglementaire est obligatoire en juin 2017. La SAUR sollicite le droit à réaliser une étude pour mettre en œuvre un système pilote traitant cette problématique. Elle interviendrait de manière gratuite pour cette étude pour une durée de 12 mois. Pour ce, il y a nécessité de signer une convention. Après délibération le CM accepte d'engager l'étude et autorise M. le Maire à signer la convention.

Etude d'amélioration du rejet des lagunes de Plumaugat : M. le Maire expose au CM que dans l'attente des résultats de l'étude engagée par la SAUR, il est nécessaire de passer un marché d'études préalables de manière conjointe avec les communes de Lanrelas et St Jouan de l'Isle concernée par cette même problématique. Cette étude comporterait deux lots : un lot concernant une étude sur l'acceptabilité du milieu et une étude technico-économique des solutions envisagées avec une tranche optionnelle sur l'étude des incidences du rejet si l'outil épuratoire est à repenser, et un second lot pour la réalisation des plans de recollement informatisés du réseau d'eaux usées et le contrôle de branchements et des grilles. Après délibération le CM valide ces études, sollicite des subventions auprès de l'agence de l'Eau (60%), demande de lancer une consultation avec les communes de Lanrelas et Saint Jouan afin de passer un marché commun.

Abris cimetière : devis couverture ardoise : M. le Maire fait part au CM que la toiture de l'abri du cimetière

s'est partiellement envolée avec la tempête, et il propose de la refaire de manière plus solide en ardoise. Après délibération, le CM retient le devis de la SARL GUILLOU de Caulnes.

Anciennes toilettes publiques : devis pose portes : M. le Maire rappelle au CM que les anciennes toilettes ne sont plus ouvertes et propose de les condamner en posant 2 portes. Après délibération, le CM retient le devis de James CHEROT de Plumaugat.

Centre de vacances les hirondelles : devis porte coupe feu : M. le Maire expose au CM que pour répondre aux normes d'accessibilité, il est nécessaire de remplacer la porte existante entre la grande salle et la réserve par une porte coupe feu. Après délibération, le CM retient le devis de James CHEROT de Plumaugat.

Portail atelier communal : devis motorisation : M. le Maire fait part au CM que lors de la rénovation de l'atelier communal, c'est une porte manuelle avec chaîne qui avait été posée. Afin de sécuriser cette entrée, M. le Maire propose de motoriser la porte sectionnelle de l'atelier. Après délibération, le CM accepte et retient le devis de l'entreprise SBK, de Trémourel.

Mobilier urbain : devis : M. le Maire fait part au CM que suite aux travaux du lotissement et du nouveau parking, des aménagements sont à prévoir autour de la salle des Fêtes : pose de barrières, pots et jardinières de fleurs. Après délibération, le CM décide d'aménager ce secteur et de retenir le devis de ATECH, de Cholet pour les jardinières. Pour les barrières, le CM laisse à la commission espaces verts le choix de l'entreprise.

Mise à disposition de 2 garages pour le Centre d'Incendie et de Secours : autorisation signature convention : M. le Maire fait part de la demande du SDIS 22 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de disposer de deux garages pour pouvoir entreposer des véhicules et du matériel du CIS de Plumaugat. M. le Maire présente les modalités de cette mise à disposition définies dans une convention (mise à disposition des garages N° 5 et 6 situés sur la parcelle N°342 section AB à titre gratuit). Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer la dite convention.

Effacement réseaux BT/EP : route de Saint Meen et chemin rural N°54 : Approbation devis SDE : M. le Maire fait part au CM que dans le cadre de l'aménagement du bourg, avant toute intervention sur la voirie, il y a lieu de prévoir l'effacement des réseaux Basse Tension et Eclairage Public et présente l'étude finale réalisée par le SDE. Après délibération, le CM approuve.

Effacement réseau téléphonique route de Saint Meen et chemin rural N°54 : Approbation devis SDE : M. le Maire fait part au CM que dans le cadre de

l'aménagement du bourg, avant toute intervention sur la voirie, il y a lieu de prévoir l'effacement du réseau téléphonique et présente l'étude réalisée par le SDE. Après délibération, le CM décide de confier au SDE la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique et autorise M. le Maire à signer la convention financière « travaux sur les infrastructures de communication électronique ».

Extension Réseau électrique « Quesnon » :
autorisation signature convention avec le futur propriétaire : M. le Maire expose au CM qu'il est saisi d'une demande d'extension du réseau électrique pour la desserte de la parcelle C 979 (ancien numéro C 887) au lieu-dit "Quesnon", parcelle en zone constructible.

Le SDE a procédé au chiffrage de cette extension. Après délibération, le CM approuve le projet basse tension pour l'alimentation en électricité de cette parcelle et approuve le versement au SDE, maître d'ouvrage des travaux, d'une participation au frais, et autorise M. le Maire à signer cette convention avec les nouveaux propriétaires pour récupérer la somme facturée à la commune.

Participation frais de fonctionnement Ecole Sacré-Cœur : renouvellement convention : M. le Maire fait part au CM que la convention forfait communal est arrivée à son terme (signée pour 3 ans). Cette convention a pour objet de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes primaires et maternelles de l'école du Sacré Cœur. M. le Maire propose de revoir le montant du forfait par élève. Après délibération, le CM fixe le montant à 655 € par élève et autorise M. le Maire à signer la nouvelle convention pour 3 ans.

PELE – MELE :

1 - Porte ouverte à l'école le Sacré Cœur : l'OGEC, l'APEL et l'équipe enseignante seront heureux de vous accueillir lors de la matinée porte ouverte de l'école, le Samedi 23 avril de 10h00 à 13h00.

2 - Commémoration du 8 mai : les enfants de l'école primaire et les collégiens sont invités à participer activement à la cérémonie qui sera organisée le samedi 7 mai à 19H15, après l'office religieux. Merci de nous faire part de la présence de vos enfants **avant le 4 mai en mairie**

3 - Portes Ouvertes 2016 du Lycée St Nicolas la Providence à Montauban de Bretagne : Le samedi 21 mai de 9 h à 12 h. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le lycée au 02.99.06.52.84

4 - L'INSEE réalise, entre le 1er octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu au travail. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter des informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

5 - Réseau de transport d'électricité A dater de mars 2016 des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 400 000 VOLTS Domloup / Plaine Haute vont être entrepris sur le territoire de la commune. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise RAYNAL Elagage. Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que pour tout règlement

des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise : Mr David PENRU Le Clérigo 56450 THEIX (06.69.18.57.03 ou 02.97.42.05.24). En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : Mr Marc LANGOUET 02.99.33.53.87 ou Mr Benoît TRUFFET 02.99.33.53.85 ou à l'adresse suivante RTE 121 avenue Gros Malhon BP19 35761 SAINT GREGOIRE Cedex. Il pourra être procédé à du gyrobroyage, sauf avis contraire du propriétaire.

6 - Programme d'aides à l'amélioration de l'habitat 2014-2017 Les Communautés de Communes de Duguesclin et du Pays de Caulnes en collaboration avec l'association SOLIHA Côtes d'Armor en charge de l'animation ont mis en place un programme d'aides à l'habitat privé en faveur de leurs habitants. Sont concernés les propriétaires (sous conditions de ressources) qui envisagent la réalisation de travaux : - de rénovation énergétique de leur logement, - d'adaptation en vue de favoriser leur maintien à domicile (âge, handicap...). Vous pouvez contacter SOLIHA Côtes d'Armor : une équipe de professionnels (thermicien, ergothérapeute, conseillers habitat...) vous accompagnera dans votre projet. Vous pourrez bénéficier d'un diagnostic personnalisé et d'un accompagnement dans vos démarches de demandes d'aides financières : subventions de l'ANAH, subventions des caisses de retraite, crédit d'impôt, prêts à taux réduits... Permanences tenues à Broons ou Caulnes le 4ème vendredi du mois de 11h à 12h30. Coordonnées téléphoniques : 02.96.62.87.36 (travaux d'énergie) ou 02.96.62.87.34 (travaux d'adaptation). Communauté de Communes du Pays de Duguesclin : 02.96.84.72.75

7 - Accueillir un lycéen étranger avec CEI (Centre d'Echanges Internationaux). Cette association recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Pour tout renseignement CEI- Centre Echanges Internationaux contacter Mme Sylvia Hennebelle 65 rue Yves Kerguelen 22190 Plérin au 02.96.73.15.90 ou 06.09.18.13.89

8 - Fête du Vélo : Dimanche 5 juin 2016 à St-Meen Le Grand. Customisez votre Vélo et transformez-le en un engin unique ! Pour le défilé à 15h (centre ville) et la remise des prix à 16h30 (parc animalier). **Les vélos les plus rigolos seront récompensés, catégories adulte et enfant.** Pour tout renseignement, contacter l'office du tourisme de St-Meen – Montauban au 02.99.09.58.04/ contact@pays-stmeen-tourisme.fr

9 - EPAL association : bureaux à Brest, Rennes, Nantes et permanences régulières sur les Côtes d'Armor, recrute pour des séjours Vacances Adaptées, des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. 150 séjours de 7 à 15 vacanciers

+ 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août, 400 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end).

Pour plus de renseignement et postuler : www.epal.asso.fr

10 – La MISSION LOCALE Du Pays de Dinan vous informe des nouveautés qu'elle a mises en place pour les jeunes entre 16 ans et 25 ans (inclus) sortis du système scolaire avec ou sans diplôme.

- La Garantie jeune :

Intégrez un groupe de 15 jeunes animé par 2 conseillers, 4 jours par semaine à la Mission Locale pendant 1 mois et demi puis 1 fois par semaine pendant 10 mois :

- Soutien, accompagnement à la recherche d'emploi
- Multiplication d'expériences professionnelles (stages, CDD, missions intérimaires, bénévolat...)
- Dynamique de groupe, élargissement de son réseau, entraide

- Accompagnement à la mobilité, l'accès au logement, la santé les loisirs, la vie quotidienne

- Pour les jeunes bénéficiant de la Garantie Jeunes, c'est aussi la possibilité d'avoir une allocation mensuelle pendant un an et de pouvoir se projeter dans sa vie sociale et professionnelle.

- La Caravane Numérique :

Dotée de 3 ordinateurs et d'un accès Internet, la Caravane Numérique part à la rencontre des jeunes du pays de Dinan en sillonnant les différentes communes du territoire. Vous pourrez y trouver un appui pour :

- Créer votre CV et votre lettre de motivation
- Consulter les offres d'emploi
- Faire vos démarches en ligne
- Créer votre réseau social professionnel
- Maîtriser votre e-réputation

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez appeler la Mission locale Du Pays De Dinan au **02.96.85.32.67** ou www.missionlocale-paysdedinan.fr ou www.facebook.com/MissionLocaleDuPaysdeDinan ou www.facebook.com/CaravaneNumeriqueDinan

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Horaires de la Bibliothèque : mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

Festivités / Vie des associations d'avril / mai :

Dimanche 24 avril : Pêche comité des fêtes

Dimanche 1^{er} mai : Thé dansant Club du Bon Accueil

Vendredi 6 mai : Concours de Palets Club du Bon Accueil

Samedi 7 mai : Commémoration du 8 mai

Samedi 7 mai et Dimanche 8 mai : Fête du pays

→ le 7 : repas jambon grillé

→ le 8 : courses cyclistes

→ pendant les 2 jours fête foraine.

Dimanche 8 mai : Vide grenier de l'école

Samedi 21 mai : randonnée chantée La Nicolail'

Dans Le Canton :

Messes :

Samedi 23 avril à 18h30 à Plumaugat

Dimanche 24 avril à 10h30 Messe des Familles à Guenroc

Jeudi 5 mai à 10h30 à Caulnes (Profession de foi)

Samedi 7 mai à 18h30 à Plumaugat (Commémoration du 8 mai)

Dimanche 8 mai à 10h30 à Caulnes (accueil du père Mikerson OLIVIER

Dimanche 22 mai à 10h30 à Caulnes (1^{ère} communion)

Football :

A l'extérieur

24 avril à 13h30 Plédéliac AS (3)

8 mai à 15 h30 La Landec AS

A domicile

22 mai à 15h30 contre Plénée Jugon EA (2)

Prochaine réunion de conseil : mardi 3 mai à 20H00
